

*"Construire la paix dans l'esprit*UNESCO (<https://fr.unesco.org/>) *des hommes et des femmes"*[\(https://fr.unesco.org/\)](https://fr.unesco.org/)[Accueil \(https://fr.unesco.org/\)](https://fr.unesco.org/) > [Le Courrier de l'UNESCO \(https://fr.unesco.org/courier/\)](https://fr.unesco.org/courier/) > [Juin 1990 \(https://fr.unesco.org/courier/juin-1990/\)](https://fr.unesco.org/courier/juin-1990/)> [Personne ne nous en empêchera - entretien avec Desmond Tutu](#)[\(/courier\)](#)

Notre sélection

Personne ne nous en empêchera - entretien avec Desmond Tutu



Desmond Tutu, archevêque anglican du Cap et lauréat du prix Nobel de la paix (1984), est l'un des champions de la résistance à l'apartheid. Il répond ici aux questions du *Courrier*.

On parle énormément de liberté et de droits de l'homme en Europe de l'Est ces derniers temps. N'y a-t-il pas là un parallèle avec l'Afrique du Sud?

Oui, le mouvement pour la liberté et les droits de l'homme en Europe de l'Est est aussi prometteur que celui d'Afrique du Sud. Pourtant, il y a manifestement des différences. En Afrique du Sud, l'oppression de la majorité est fondée sur le racisme. L'iniquité du racisme, c'est que des gens qui se croient supérieurs aux autres finissent par les traiter comme des souchismes. Un régime raciste, confronté à des manifestations de masse, aura moins de scrupules à faire tirer la police ou l'armée sur la foule qu'un autre, qui hésitera à tuer des hommes et des femmes en qui il voit quand même des compatriotes. Dans la plupart des pays d'Europe de l'Est, à l'exception de la Roumanie, on a l'impression que les autorités ont été plus modérées dans leurs réactions que les dirigeants sud-africains.

J'ajoute qu'en Europe de l'Est, les gens avaient quand même, dans l'ensemble, plus de possibilités d'organiser leur vie et de participer au progrès économique qu'en Afrique du Sud. Bon nombre de ces pays avaient déjà une expérience antérieure de la démocratie, alors qu'en Afrique du Sud, cela fait 300 ans que nous souffrons de l'oppression raciale. Notre peuple n'a cessé de lutter pour pouvoir participer à un régime démocratique, sans jamais y parvenir. Sur le plan économique, depuis l'industrialisation de l'Afrique du Sud, nos frères n'ont jamais pu obtenir la formation et les emplois qu'ils demandaient, à cause de la couleur de leur peau. C'est pourquoi la démocratisation de l'Afrique du Sud va exiger un gros effort d'aide internationale pour donner enfin à notre peuple les possibilités de se développer dans un pays industrialisé qui les lui a constamment refusées jusqu'ici.

Y-a-t-il, selon vous, un lien entre démocratie et développement?

Le développement est lié à la démocratie. L'homme est une créature dotée du pouvoir de prendre des décisions. Dieu lui a donné le libre arbitre. Il est donc en droit de maîtriser son développement par le système de la démocratie politique : c'est d'ailleurs la condition de sa pleine participation au processus. Le « progrès » paternaliste imposé aux masses par un guide omniscient est voué, immanquablement, à l'échec.

Dans le contexte sud-africain, peut-on parler d'un véritable mouvement en faveur de la démocratie ? Le système d'apartheid est-il vraiment condamné ?

A bien des égards, c'est un retour à la case départ des années 60. Certes, nos organisations politiques sont désormais reconnues et plus libres d'agir qu'au cours des trente dernières années. Mais les Noirs n'ont toujours pas le droit de vote — la négation du pouvoir politique étant à la base de l'apartheid. Quant aux lois que nous appelons les « piliers de l'apartheid », elles sont toujours en vigueur. La différence avec 1960, c'est que le pouvoir blanc se déclare aujourd'hui prêt à négocier le partage du pouvoir et à remettre ces lois en question. Or, nous ne savons toujours pas ce qu'il veut nous proposer. D'un côté, il y a, venant du gouvernement, une offre qui en reste au stade d'une promesse intéressante. Mais, de l'autre, il y a la demande de notre peuple, qui est en marche vers la démocratie. Nous sommes résolus à l'obtenir et, en fin de compte, nous l'obtiendrons. Personne ne nous en empêchera, et surtout pas le gouvernement d'Afrique du Sud.

Y a-t-il des formes et des conditions de démocratisation propres à l'Afrique du Sud ? Le principe du suffrage universel peut-il fonctionner dans un contexte si marqué par les affrontements traditionnels entre communautés ?

La démocratie repose sur le suffrage universel. Tant que des citoyens sont exclus du vote, il ne peut y avoir démocratie ou perspective de coopération entre les communautés. En démocratie, quelle que soit leur origine, les citoyens sont tous protégés par la loi, par des droits que des tribunaux indépendants font respecter. C'est seulement lorsque la dignité humaine de tous les Sud-Africains sera garantie par l'égalité des droits que nous pourrions voir s'instaurer entre les citoyens de ce pays, quelle que soit leur appartenance ethnique, une véritable coopération.

Like 0

Juin 1990 (<https://fr.unesco.org/courier/juin-1990>)

[Dernier numéro \(https://fr.unesco.org/latest\)](https://fr.unesco.org/latest)

[A propos \(https://fr.unesco.org/courier/about\)](https://fr.unesco.org/courier/about)

[Supplément numérique \(https://fr.unesco.org/node/280233\)](https://fr.unesco.org/node/280233)

[Archives \(https://fr.unesco.org/courier/archives\)](https://fr.unesco.org/courier/archives)

[Abonnez-vous \(https://fr.unesco.org/courier/subscribe\)](https://fr.unesco.org/courier/subscribe)

[Notre équipe \(https://fr.unesco.org/courier/our-team\)](https://fr.unesco.org/courier/our-team)



(<https://fr.unesco.org/file/321663>)

Téléchargement

✉ Abonnez-vous

Like 0



WWW.UNESCO.ORG

Clause de non-responsabilité (<https://fr.unesco.org/this-site/clause-non-responsabilit%C3%A9>) Politique de confidentialité (<https://fr.unesco.org/this-site/our-online-privacy-policy>)
Nom & Logo de l'UNESCO (<https://fr.unesco.org/logopatronage>) FAQ (<https://fr.unesco.org/feedback/contactez-nous>)
Politiques environnementales et sociales (<https://fr.unesco.org/news/gestion-environnementale>)
Protection des droits de l'homme : procédure 104 (<https://fr.unesco.org/about-us/procedure104>) Portail de transparence (<https://opendata.unesco.org/fr/>)
Messages frauduleux (<https://es.unesco.org/node/339175>) Audit et enquêtes (<https://fr.unesco.org/node/283050>)
Politique d'accès à l'information (<https://fr.unesco.org/this-site/access-to-information-policy>) © UNESCO 2021 (<https://fr.unesco.org>)